



Conférence européenne

21.03.2019

PARIS



Programme et profil des intervenants

**Santé-sécurité au travail: quels leviers
pour une culture de prévention en entreprise ?**

www.eurogip.fr

Le thème de la conférence 2019

Après 30 ans de baisse continue de la fréquence des AT, il est de plus en plus difficile d'endiguer la sinistralité qui subsiste. Les entreprises et leurs assureurs contre les accidents du travail et les maladies professionnelles (AT/MP) plaident aujourd'hui pour des solutions davantage sur mesure, au plus près de la taille et du secteur d'activité des entreprises, visant de plus en plus souvent à instaurer une véritable culture de prévention des risques professionnels.

Les Débats d'EUROGIP ont pour objectif de favoriser l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre acteurs concernés. Le 21 mars 2019, ils offriront à la fois une ouverture sur ce qui se fait à l'international, chez nos voisins européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Danemark) et au cœur des entreprises françaises. L'objectif est d'apporter un éclairage sur une notion d'actualité et pas toujours bien définie: la culture de prévention des risques professionnels.

A qui s'adresse la conférence ?

Aux représentants des entreprises (RH, responsables sécurité, CSE...), organisations de salariés et d'employeurs, IPRP, médecins du travail, pouvoirs publics, consultants, universitaires...

Les Débats seront animés par **Régis de CLOSETS**, journaliste.

PROGRAMME

9.15 Accueil des participants

- Daniel BOGUET, Président du Conseil d'administration, EUROGIP

Introduction aux Débats

- Marine JEANTET, Directrice des risques professionnels, CNAM

Enjeux de la culture de prévention

- Thomas BARNAY, Professeur de sciences économiques, Université Paris-Est Créteil
- Jérôme PELISSE, Professeur de sociologie, Sciences Po, Chercheur au CSO
- Erick LEMONNIER, Directeur Prévention, Eiffage Branche Infrastructures
- Sandra CAMPANER, Co-gérante, Steproco

Questions de la salle

10.45 Pause

11.00 Approches aux plans international, national, sectoriel

- Manal AZZI, Spécialiste de la sécurité et la santé au travail, OIT
- Joachim BREUER, Président, AISS
- Jennifer WOLF HOREJSH, Directeur Exécutif, IAIABC, États-Unis
- Just MIELDS, Psychologue du travail, BG ETEM, Allemagne
- Vincent DETEMMERMAN, Directeur Stratégie & Innovation et Relations internationales, Confédération Construction, Belgique
- Stephan WANHOUT, Directeur Santé et Sécurité, Groupe SEB

Questions de la salle

12.45 Déjeuner (sur place)

14.00 Accompagner les entreprises

- Sandrine MOCŒUR, Responsable QHSE, Norske Skob Golbey
- Sébastien VERDONCK, Ingénieur conseil manager en prévention des risques professionnels, CARSAT Nord-Picardie

- Karin STURM, Référente en assurance qualité, AUVA, Autriche
- Julie BACHE BILLESBØLLE, Chef de section, Arbejdstilsynet, Danemark
- Riccardo VALLERGA, Coordinateur, INAIL, Italie

Questions de la salle

15.30 Culture de sécurité et management de la SST dans l'entreprise

- Ivan BOISSIÈRES, Directeur général, ICSI
- Uwe MARX, Président du Sous-Comité "Intégration systématique de la santé et de la sécurité au travail dans les entreprises", VBG, Allemagne
- Éric DRAIS, Sociologue, INRS
- Patrice LAMENDOUR, Directeur industriel, Europhane

Questions de la salle

Le point de vue des partenaires sociaux

- Florence SAUTEJEAU, Présidente (MEDEF) CAT/MP
- Ronald SCHOULLER, 1^{er} Vice-Président (CGT-FO) CAT/MP, Président INRS
- Christian EXPERT, 2^e Vice-Président (CFE-CGC) CAT/MP

17.00 Fin des Débats

PROFIL DES INTERVENANTS



Manal AZZI est Spécialiste de la SST* à l'Organisation internationale du Travail (OIT), actuellement basée à Genève. Au cours de ses 15 années à l'OIT, elle a supervisé des interventions dans le monde entier. Manal dirige actuellement un projet mondial pour améliorer la SST dans les TPE-PME, supervise les travaux sur la sécurité chimique et coordonne la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail chaque 28 avril. L'une de ses principales fonctions consiste à gérer les activités de l'OIT en matière de promotion de la santé sur le lieu de travail, notamment l'amélioration de la nutrition et la prévention du stress, de la violence et de la toxicomanie. Elle travaille également à l'avancement des systèmes de gestion de la SST et des conventions 155 et 187 de l'OIT. Manal est titulaire d'un doctorat en SST (Faculté des sciences de la santé/médicales, Université de Surrey), d'une maîtrise en droit du travail (Université de Leicester), d'une maîtrise en nutrition et d'une licence en sciences environnementales et de la santé publique (American University of Beirut) et d'un diplôme en biochimie, physiologie humaine et éducation sanitaire (University of Sydney).



Julie BACHE BILLESBØLLE est Chef de section à la Section de l'environnement psychosocial de travail, Autorité de l'environnement de travail (Arbejdstilsynet) au Danemark. Diplômée d'un Master en arts, psychologie et communication, elle est responsable depuis un an d'un projet de nouveau "paquet de mesures de prévention" concernant la violence dans les établissements pour personnes atteintes de maladie mentale ou physique. Ces dispositifs ont été développés pour intéresser suffisamment les TPE tout en évitant que celles-ci en fassent la demande dans un but uniquement économique. Arbejdstilsynet, une agence placée sous les auspices du ministère de l'Emploi, en était le chef de projet. Sa mission est de contribuer à créer des conditions de travail sûres et saines mais aussi à prévenir l'usure, les absences pour maladie et l'exclusion du marché du travail sur la base d'inspections des lieux de travail, d'élaboration des règles et d'informations sur la santé et la sécurité au travail.

*SST: sécurité et santé au travail



Thomas BARNAY est Professeur de sciences économiques à l'Université Paris-Est Créteil et Directeur de l'ÉRUDITE (Équipe de recherche sur l'utilisation des données individuelles en lien avec la théorie économique). Il est également chercheur associé à l'Institut Santé Travail de Paris-Est et à la Fédération de recherche CNRS "Théorie et évaluation des politiques publiques". Spécialisé en économie de la santé et du travail, ses recherches portent sur les liens entre état de santé (handicap, santé mentale, cancer), statuts d'occupation (emploi, chômage, retraite) et conditions de travail (contraintes physiques et risques psychosociaux), sur l'accès aux soins et les dépenses de santé, sur l'économie des retraites, de la dépendance et du vieillissement. Thomas est par ailleurs membre de plusieurs instances dirigeantes ou administratives et il a fondé le Master 2 Économie de la Santé de l'Université Paris-Est Créteil qu'il a dirigé de 2011 à 2018.



Daniel BOGUET est Président du Conseil d'administration d'EUROGIP. Petit-fils de menuisier et de plombier, fils de boulanger, maître artisan coiffeur émérite, il est membre de l'U2P, anciennement UPA qui représente 2,3 millions de TPE-PME dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, depuis 1978. Dans ce cadre, il a exercé de nombreuses responsabilités professionnelles, interprofessionnelles et sociales dans différentes instances du régime général (CPAM, Urssaf, INRS, CAT/MP...) ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Daniel est notamment Vice-Président de l'U2P de la région Auvergne Rhône-Alpes, Président de la Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services (CNAMS) de la même région et juge aux Prud'hommes.



Ivan BOISSIÈRES est Directeur général de l'Institut pour une culture de sécurité industrielle (ICSI). Docteur en sociologie des organisations, il est un spécialiste reconnu des facteurs humains et organisationnels, de la culture et du leadership en sécurité. Professeur affilié à ESCP Europe Business School, Ivan codirige également l'Executive Mastère spécialisé dans les dimensions managériales et stratégiques de la sécurité et destiné aux managers d'organisa-

tions à risques. Il a participé au groupe "Human and organisational factors" de la Plateforme technologique européenne en sécurité industrielle qui conseille la Commission européenne.



Joachim BREUER est Président de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) et Directeur général de la DGUV en Allemagne. Docteur en droit (Universités de Bonn et Berlin), il a d'abord travaillé pour le ministère fédéral de l'Agriculture et des Forêts, la Fédération des institutions d'assurance contre les accidents du travail (HVBG) et l'Institution d'assurance et de prévention des accidents pour l'industrie minière. En 2002, Joachim prend la direction générale du HVBG, devenu la DGUV en 2007. Depuis 2002, il siège au Bureau de l'AISS et a occupé le poste de Vice-Président de la Commission technique d'assurance contre les AT/MP. Il a été élu à la présidence de l'AISS en novembre 2016. Parallèlement, Joachim collabore à plusieurs autres organisations allemandes et internationales: P.-D.G. de Rehabilitation International Ltd., Président du "Club de Genève - Global Social Future" qu'il a fondé, Coprésident du Conseil international des normes de gestion de l'invalidité (IDMSC, Canada). Il est également membre du Bureau du Forum européen de l'assurance contre les AT/MP et du Conseil d'administration de la *Pacific Coast University* (Canada).



Sandra CAMPANER est Cogérante de Steproco et Présidente de la commission des affaires générales à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle. Steproco est une TPE spécialisée dans l'installation et l'entretien de matériels de traitement des eaux. Sandra s'est lancée dans un vaste programme de prévention qui se décline de l'atelier-dépôt aux interventions sur chantier. Aujourd'hui, sur la base d'actions et d'outils - application sur smartphone, déplacements en binôme, pièce ventilée pour le stockage des produits chimiques, consultation régulière des salariés sur les problèmes qu'ils rencontrent, certification Mase... - la TPE de six personnes parvient à se forger une culture de prévention qui n'a rien à envier aux grandes entreprises.



Vincent DETEMMERMAN est Directeur de la stratégie, de l'innovation et des affaires internationales à la Confédération de la construction en Belgique. De formation universitaire en sciences économiques, il a commencé sa carrière comme chercheur en économétrie à l'Université Libre de Bruxelles et comme consultant scientifique à la Commission européenne. Il a rejoint la Confédération en 1991, où il a depuis occupé différents postes de conseil et de direction. Fort de plus de 20 ans d'expérience dans les affaires publiques, il développe et soutient actuellement les initiatives stratégiques de la Confédération de la construction, coordonne la politique professionnelle en matière d'innovation et représente l'industrie belge de la construction auprès de divers organismes publics et privés, européens et internationaux.



Éric DRAIS est Sociologue au sein du Laboratoire Gestion et Organisation pour la Santé Sécurité au Travail de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Ses recherches portent sur l'organisation du travail de prévention. Éric a travaillé en particulier sur les dispositifs de management de la santé sécurité (norme ISO 45001) et les méthodes d'intervention en entreprise, notamment à l'égard des risques psychosociaux ou des nanomatériaux. Il a participé à plusieurs projets nationaux ou internationaux sur ces sujets (OSHA Europa, ANR Nanonorma, etc.). Éric poursuit actuellement ses travaux sur les conditions de développement de cultures de prévention dans les organisations, à l'articulation du droit, des risques et des relations sociales.



Christian EXPERT est Vice-Président (CFE-CGC) de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CAT/MP). Il est Médecin du travail et Médecin coordonnateur du Service de santé au travail BTP des Alpes Maritimes. Diplômé d'un Master 2 de Droit des relations du travail, Christian est expert près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence. Il représente la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC) notamment à la CAT/MP et à EUROGIP, dont il est Vice-Président.



Marine JEANTET est Directrice des risques professionnels à la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM). Médecin spécialiste en santé publique, Marine démarre sa carrière en 2002 à l'Agence française des produits de santé avant de rejoindre la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole comme référente pour le médicament et les dispositifs médicaux. En 2007, elle rejoint la Direction de la Sécurité sociale en tant qu'adjointe au sous-directeur du financement du système de soins, prenant notamment en charge la construction et le suivi de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), ainsi que la coordination de la partie maladie du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). En 2010, Marine devient conseillère médicale du directeur de la Sécurité sociale, puis en 2011, elle intègre l'Inspection générale des affaires sociales et mène des missions variées, principalement dans le domaine de la santé et de la protection sociale. Elle rejoint la CNAM début 2015.



Patrice LAMENDOUR est Directeur industriel d'Europhane (Active'invest group) qui conçoit, fabrique et commercialise des solutions et des services d'éclairage intelligent et connecté pour les villes. Patrice travaille depuis 11 ans dans le monde de l'éclairage, d'abord sur des missions orientées bureau d'études pour arriver sur la gestion industrielle du site Des Andelys qui compte 200 collaborateurs. Il était auparavant directeur de la R & D. Patrice a ainsi œuvré pour l'amélioration continue de l'organisation, de la production (flux matières et hommes optimisés) et conduit les certifications ISO 9001 et 14001 (septembre 2018). C'est dans ce cadre qu'il a pris conscience qu'il fallait vraiment "que l'on travaille dès la conception des produits et des lignes de production pour améliorer les conditions de travail".



Erick LEMONNIER est Directeur Prévention d'Eiffage Branche Infrastructures. Il témoignera de l'évolution de la culture prévention chez Eiffage ces dernières années par la recherche de la performance sécurité positive. Ce modèle a notamment abouti à la conception d'une application collaborative et prédictive, Safety Force© pour "suivre la performance sécurité en temps réel" des

salariés. L'application a été récompensée par 14 distinctions nationales et internationales. Plus qu'un enjeu, la prévention des risques est une valeur fondamentale pour Eiffage inscrite dans la recherche du 100 % sécurité. À noter la communication forte de l'entreprise avec une signature mail "Adopte la sécurité" et un commandement "Connecté sécurité tu seras. Évaluer, agir, partager, tu sauras. Changer le cours des événements tu pourras".



Uwe MARX travaille depuis 1995 pour l'assurance sociale allemande contre les accidents du travail pour le secteur administratif (VBG) en tant que responsable technique du service régional de prévention de Ludwigsburg jusqu'en 2013 et depuis 2014 à la tête de la sous-commission "Intégration systématique de la sécurité et de la santé au travail dans l'entreprise" de la commission "Santé et sécurité au travail" de la DGUV (assurance sociale allemande des accidents). Uwe dirige le comité miroir allemand "gestion de la santé et de la sécurité au travail" pour la norme ISO 45001 de l'Institut allemand de normalisation (DIN) et a donc co-développé cette norme en tant qu'expert. Il a étudié le génie de la communication à l'Université de la Bundeswehr à Munich.



Just MIELDS est Psychologue du travail, Sous division Santé au travail/prise en charge médicale préventive au travail de l'Assurance sociale allemande contre les accidents du travail pour le secteur de l'énergie, du textile et des produits médias (BG ETEM) en Allemagne. Il est également Chef de projet du développement culturel interne et responsable technique de la vaste campagne de prévention "Kommitmentensch" de la BG ETEM qui vise à inciter les gens à considérer la sécurité et la santé comme des valeurs clés dans leurs décisions et leurs activités. Just participe aux comités de la DGUV au plan national sur l'évaluation du stress mental, la numérisation du monde du travail, les nouvelles formes de travail, les accidents du travail liés aux comportements, la prévention de la violence.



Sandrine MOCOEUR est Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) de Norske Skog Golbey, filiale du groupe norvégien figurant parmi les leaders mondiaux de la production de papiers de publication, qui produit en moyenne chaque année 600 000 tonnes de papier journal fabriqué à partir de papiers récupérés et de bois. C'est un site classé Seveso (seuil bas).

Sandrine y a développé le système QHSE. Elle est à l'origine du développement de la formation et de la culture sécurité. Dans des expériences antérieures, elle a eu l'occasion de piloter des groupes d'étude sur les comportements face au risque ou d'élaborer un système adapté pour la mise en œuvre de la sécurité pour les pays et marchés émergents (Égypte). Sandrine est Instructrice en plongée sous-marine et membre de jury d'examens régionaux.



Jérôme PELISSE est Professeur de sociologie à Sciences Po et chercheur au Centre de sociologie des organisations (CSO). Il a précédemment été Maître de conférences à l'Université de Reims puis de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, où il a bénéficié d'une chaire d'excellence CNRS et dirigé le laboratoire PRINTEMPS (Professions, Institutions, Temporalités) au CNRS. Cofondateur du

Groupe d'études sur le travail et la souffrance au travail, il développe un ensemble de recherches croisant sociologie du travail, du droit, des relations professionnelles, des organisations et de l'action publique. Sur diverses questions, dont la santé-sécurité liée notamment aux risques "nano", il s'intéresse aux processus d'endogénéisation du droit au sein des organisations, ainsi qu'aux rapports quotidiens au droit que développent les acteurs dans les situations de travail.



Florence SAUTEJEAU est Présidente (MEDEF) de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CAT/MP) et Directrice générale déléguée, en charge des Affaires sociales, à la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). Titulaire d'un DEA de droit social, elle fut journaliste à Liaisons sociales. Florence a ensuite été Conseillère en charge des relations

du travail et de l'emploi des seniors de Gérard LARCHER, ministre délégué à

l'emploi, puis Conseillère pour les affaires sociales près l'Ambassade de France en Italie avant d'être à nouveau la collaboratrice de Gérard LARCHER à la présidence du Sénat, en charge des affaires sociales, entreprises, formation professionnelle. Florence a été Directrice des affaires sociales (relations du travail et protection sociale, formation, santé-sécurité) de la FNTP de janvier 2012 à août 2018.



Ronald SCHOULLER est Vice-Président (FO-CGT) de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CAT/MP). Il est secrétaire fédéral pour la FGTA FO (Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des activités annexes Force Ouvrière), chargé du service juridique et titulaire de plusieurs mandats en lien avec la santé au travail. Ronald est Président de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) depuis mars 2017 et membre du Conseil d'administration d'EUROGIP depuis de nombreuses années.



Karin STURM est Référente en assurance qualité au sein de l'Institution d'assurance contre les accidents du travail (Allgemeine Unfallversicherungsanstalt, AUVA) en Autriche. Diplômée en éducation des adultes et ingénieure en sécurité, elle est responsable de la gestion des projets et de la qualité dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, en particulier des petites et moyennes entreprises. Karin est responsable de AUVAsicher, lancé en 1999, qui est un service gratuit pour améliorer la SST dans les entreprises de moins de 50 salariés. Par ailleurs, l'AUVA a développé une application mobile en 2013 relative à la SST. Il en existe actuellement six : encyclopédie de la prévention, gestion de la santé et de la sécurité, premiers soins - blessures à la main, poste de travail informatique, levage et transport et signalisation de sécurité.



Riccardo VALLERGA est Coordinateur du Conseil technique central pour l'évaluation et la prévention des risques et les incitations économiques aux entreprises de l'Institut national d'assurance contre les risques professionnels (Istituto nazionale Assicurazione Infortuni sul Lavoro, INAIL) en Italie. Diplômé en Sciences géologiques à l'Université de Rome "La Sapienza", il a d'abord travaillé comme chef de chantier pour des entreprises de construction œuvrant dans le domaine des fondations spéciales. Riccardo a rejoint l'INAIL en 1996, exerçant ses activités dans le domaine de l'assurance, de la prévention, des technologies de production et de l'hygiène et la sécurité au travail. De 2000 à 2013, il a coordonné le département Tarification du Bureau de conseil pour l'évaluation technique des risques et la prévention centrale et, à partir de 2014, le département des Incitations financières aux entreprises.



Sébastien VERDONCK est Ingénieur conseil manager en prévention des risques professionnels à la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT) Nord-Picardie. Il est chargé de la conception et du pilotage de programmes de prévention pour l'accompagnement en santé & sécurité au travail d'entreprises industrielles, du BTP, etc. Il a exercé auparavant dans le conseil sécurité, le management de production, en tant que Chef de projets Amélioration continue / Black Belt & Lean Manufacturing dans des entreprises industrielles françaises, anglaises ou belges (agroalimentaire, pharmaceutique et génie civil). Aujourd'hui, Sébastien pilote notamment le Programme d'action régionale "Mobiprev 2 - Culture de prévention" (2018-2022), dont la finalité est de mobiliser des établissements à sinistralité élevée en matière de prévention des risques professionnels et de les accompagner avec une offre de services personnalisée en vue de les aider à atteindre à minima un socle de base commun.



Stephan WANHOUT est Directeur Santé et Sécurité du Groupe SEB, référence mondiale du petit équipement domestique, qu'il a intégré en 1998. Stephan y a occupé diverses fonctions, dont celles de Directeur de sites industriels pendant 15 ans. Depuis 2012, le Groupe a mis en œuvre son programme mondial *Safety in SEB* qui formalise les exigences minimales en santé et sécurité, au-delà du respect des réglementations nationales et internationales. En 2016, il a posé les premiers jalons d'un plan santé international (*Health in SEB*). Un diagnostic a été réalisé sur tous les sites industriels et logistiques afin d'identifier les principaux risques pour la santé (poussières, bruit, travail répétitif...). Cet état des lieux a servi de base à la création de standards Groupe et à la définition d'objectifs en matière de santé, assortis d'indicateurs de suivi. Stephan est en charge de la Santé & Sécurité du Groupe depuis mars 2017.



Jennifer WOLF HOREJSH est Directeur exécutif de l'Association internationale des conseils et commissions d'accidents industriels (IAIABC) aux États-Unis. Celle-ci a pour mission de "promouvoir l'efficacité et l'efficience des systèmes d'indemnisation des travailleurs". En Amérique du Nord, décideurs et dirigeants d'entreprises jouent un rôle proactif dans la prévention par le biais d'initiatives allant au-delà de la formation à la sécurité et de la conformité. Les organismes d'indemnisation des accidents du travail développent des solutions innovantes intégrant la santé physique et mentale dans les programmes de prévention pour avoir des employés travaillant dans des environnements plus sûrs, en meilleure santé et plus productifs. D'un point de vue politique, des juridictions telles que celles de l'Ontario utilisent des données pour créer des indices de santé et de sécurité spécifiques à l'industrie afin d'aider les entreprises à identifier les possibilités d'amélioration et à cibler les ressources. La discussion mettra en évidence le succès et les défis des divers programmes et la manière dont ils peuvent être reproduits.

INFORMATIONS PRATIQUES

Déroulement: accueil café et inscription des participants à partir de 8h30, ouverture des Débats à 9h15, fin des Débats à 17h00 (merci de respecter ces horaires pour les premiers et derniers intervenants).

Lieu de la conférence: Maison de la RATP, 75012 Paris

Langues de travail (traduction simultanée): anglais, français

Inscription: bulletin d'inscription à retourner impérativement à eurogip@eurogip.fr. Merci de remplir tous les champs si le "participant" n'est pas le "payeur".

Frais de participation: 180 € TTC (TVA 20 %) incluant l'accès aux Débats, le déjeuner (sur place) et les actes (publiés au plus tard fin juin 2019). Ils sont à régler par virement bancaire (les informations bancaires vous seront communiquées par mail à réception de votre bulletin d'inscription) ou par carte bancaire directement à l'adresse <http://bit.ly/2WJGqU3>. Les frais de participation doivent être réglés en intégralité avant la conférence.

À réception du règlement, EUROGIP vous adressera une confirmation d'inscription et le plan d'accès à la salle de conférences (par mail uniquement), ainsi qu'une facture.

Annulation: seule une annulation signifiée par écrit à EUROGIP autorisera le remboursement en totalité des sommes perçues si l'annulation intervient avant le 1^{er} mars 2019. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer; dans ce cas, merci d'en informer EUROGIP.

Secrétariat: EUROGIP, Tél.: +33 (0) 1 40 56 30 40, e-mail: eurogip@eurogip.fr

(Protection des données: conformément au règlement RGPD, vous avez un droit d'accès aux données vous concernant)

BULLETIN D'INSCRIPTION

à compléter et à renvoyer impérativement à eurogip@eurogip.fr

PARTICIPANT aux Débats d'EUROGIP du 21 mars 2019 (déjeuner et actes inclus, 180 € TTC)

M. Mme Nom*
Prénom*
Entreprise/Organisation
Fonction
Tél.*
E-Mail*
Adresse*
.....
CP* Ville*
Pays*

RÈGLEMENT

Les frais sont payés par le participant* oui non (merci alors de renseigner les champs ci-dessous**)
 par virement bancaire par CB sur www.eurogip.fr

PAYEUR (SI DIFFÉRENT DU PARTICIPANT)

Entreprise/Organisation**
N° TVA intracommunautaire**
N° SIRET**
Nom et téléphone de la personne à contacter**
.....

(les champs marqués d'un* ou de ** sont obligatoires)

**Téléchargez nos publications sur
les risques professionnels en Europe**

**et abonnez-vous à notre
newsletter Eurogip infos**

www.eurogip.fr

Suivez-nous sur

@eurogip